



Permanence d'accès aux soins de santé

## Sans rendez vous

La consultation PASS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement médico-psycho-social où vous pouvez venir sans rendez vous.

## Tout public

La consultation accueille et soigne toute personne présentant un problème de santé et de couverture sociale (Assurance Maladie inexistante ou incomplète).

## Sans avance d'argent

L'accès aux soins de santé est un droit pour tous : les difficultés financières ne doivent pas faire obstacles aux soins ni les retarder.

## Permet

L'ouverture ou la conservation de vos droits sociaux en particulier l'assurance maladie.

**Vous avez un problème  
d'assurance maladie**

**L'accès aux soins est  
un droit pour tous**



Permanence d'accès aux soins de santé

## PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE

**Vous avez un problème  
de santé**

**et de couverture sociale**

L'équipe sociale et médicale vous accueille dans le bureau de la PASS situé près de l'accueil des urgences **du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 avec ou sans rendez-vous.**

**Contact : 03 21 89 35 56**





## **Un accompagnement par un travailleur social dans vos démarches**

Vous ne savez pas quels sont vos droits, vous ne savez pas à qui vous adresser :

Un assistant de service social vous conseille et vous aide dans vos démarches pour :

- obtenir la protection maladie à laquelle vous avez droit
- l'ensemble de vos droits sociaux

## **Soins infirmiers**

L'infirmier(ère) dispense les soins et les traitements prescrits par le médecin, et peut vous donner des conseils relatifs à votre santé.

Si vous devez revenir ou consulter des spécialistes de l'hôpital, elle est là pour vous aider à prendre vos rendez-vous, vous guider.

## **L'équipe médicale PASS**

est composée

- d'un** médecin;
- d'un** travailleur social;
- d'une** infirmière.



## **L'avance des médicaments**

Le médecin peut vous prescrire des médicaments.

Si vous n'avez pas de couverture maladie complète, la pharmacie hospitalière vous les délivre sans que vous ayez à avancer d'argent. Vous pourrez ainsi débuter sans délai votre traitement.